

Technicien en accessoires électroniques d'automobile (310K) Fiche d'aide à l'examen

L'examen de **Technicien en accessoires électroniques d'automobile (310K)** est basé sur les objectifs généraux de rendement, soit les « ensembles de compétences » identifiés dans le registre de la norme de formation pour le métier en question. La norme de formation décrit les compétences et les connaissances requises pour exercer les fonctions du métier. Ces normes ainsi que l'examen ont été élaborées en consultation avec des représentants du métier. La note de passage à l'examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification de l'Ontario est de 70 %. Pour plus d'informations sur la procédure d'examen et la préparation nécessaire, veuillez consulter :

[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

Pourcentage de questions pour chaque ensemble de compétences faisant partie de la norme de formation par l'apprentissage

Ensemble de compétences	Pourcentage (%) des questions de l'examen
Respecter les règles de sécurité, les méthodes de travail et les pratiques commerciales	4%
Planifier et préparer l'installation	15%
Installer des antidémarrateurs et des systèmes antivol	27%
Installer des démarreurs à distance	38%
Entretenir et réparer des antidémarrateurs et des systèmes antivol.	8%
Entretenir et réparer des démarreurs à distance	8%
TOTAL	100 %